Espagnol facultatif session 2017

Comme pour le concours 2016, nous n'avons corrigé que les copies des admissibles. L'espagnol ne subit aucune inflation quant au nombre de candidats et nous nous en réjouissons.

La première partie de l'épreuve, **le thème journalistiqu**e, traitait du programme Erasmus et en faisait une sorte de bilan.

Ce texte ne présentait pas de difficultés particulières et nous attendions des candidats qu'ils jouent le jeu en n'esquivant pas les tournures idiomatiques : " C'est une expérience... ", " C'est le 15 juin 1987 que voit..." .

Comme les années antérieures, nous leur conseillons de veiller aux temps : le passé composé français peut, certes, se traduire par un passé composé en espagnol mais il peut aussi se traduire par le passé simple.

Il ne faut pas confondre imparfait, futur, conditionnel.

Il fallait être vigilant quant au régime des prépositions avec le verbe " permitir ", par exemple, aux majuscules " cette Française ", " Unión Europea ", " Erasmo ", entre autres.

Le texte se composait de deux paragraphes et il fallait, évidemment les conserver. Nous avons corrigé cette année, beaucoup trop de thèmes inventés, imaginés, n'ayant aucun rapport avec le texte proposé pour la traduction.

Pour les conseils nous renvoyons les candidats aux rapports des années antérieures en insistant de nouveau sur les conjugaisons et la connaissance d'un vocabulaire basique.

L'article de presse, traitait de la cérémonie des *Premios Goya* et de la présence importante de la politique lors de cet événement.

Nous avons trouvé trop de copies qui, dans la question 1, ajoutaient des éléments de commentaire ou reprenaient intégralement des éléments de l'article.

Surtout, nous avons trouvé qu'une grande majorité de candidats ne savait pas rédiger une synthèse, c'est-à-dire, aller à l'essentiel.

Rappelons qu'il faut éviter l'anecdotique à tout prix.

Pour la question 2, nous insistons, il faut un plan, c'est-à-dire, une introduction suivie d'au moins deux paragraphes et d'une conclusion.

Donc, nous ne pouvons noter correctement des réponses d'un bloc qui ne montrent aucune problématique, aucune progression et aucune argumentation.

A cet égard, nous avons retrouvé, presque dans toutes les copies, des plans : thèse/ antithèse, donc articulés autour d'une pensée que nous résumerions ainsi " Oui... Mais... " . Il faut avoir un avis, l'étayer et s'y tenir, on ne peut dire tout et son contraire...

Il est, par ailleurs, indispensable de donner des exemples, tirés, évidemment, de l'aire hispanophone.

Là encore nous renvoyons aux conseils donnés dans le rapport du concours 2016, surtout pour ce qui est de la langue, la ponctuation, l'usage des majuscules.

Il faut impérativement respecter le nombre de mots et l'indiquer en fin de question 1 et de question 2. Il est bien regrettable d'être pénalisé sur une consigne aussi claire.

Le nombre de copies particulièrement sales progresse d'année en année et il a atteint pour cette session un pourcentage désolant. Nous pensons que ce genre de copie ne témoigne guère de respect pour les correcteurs.